



Traité Baba Metsia

Michna 7 - Chapitre 4

בְּהַזְבִּיה אַרְבָּע כֹּסֶף,
וּבְטַעַנָּה שְׁתִּי כֹּסֶף,
וּבְהַזְבִּיה שְׁזַבָּה פְּרוּטָה.
קְמִשׁ פְּרוּטוֹתָה הֵן:
הַזְבִּיה שְׁזַבָּה פְּרוּטָה,
וּבְאַשָּׁה מַתְקִידָּשָׁת בְּשְׁזַבָּה פְּרוּטָה,
וּבְגַנְגָּה בְּשְׁזַבָּה פְּרוּטָה מִן הַקְדֵּשׁ, מַעַל,
הַמּוֹצָא שְׁזַבָּה פְּרוּטָה, חִיב לְהַכְרִיז,
וְהַגּוֹזֵל אֶת כְּבָרוֹ שְׁזַבָּה פְּרוּטָה וּנְשַׁבַּע לוֹ,
וְלִיכְטוּ אַחֲרֵי אַפְלוּ לְמַדִּין.

(Comme nous l'avons dit précédemment), la mesure d'] un abus excessif (Onaa) (que l'on est tenu de rendre) est de 4 pièces d'argent [par Séla'].

[La somme (minimum) d'] une réclamation doit être de 2 pièces d'argent.

[La somme (minimum) d'] un aveu (contraignant son auteur à jurer) est l'équivalent d'une Prouta.

Il y a 5 [lois, où] la somme d'une Prouta [est déterminante : (Comme nous venons de le dire), la somme (minimum) d'] un aveu (contraignant son auteur à jurer) est l'équivalent d'une Prouta.

Une femme peut être prise pour épouse avec l'équivalent d'une Prouta.

Celui qui profite de l'équivalent d'une Prouta, qui appartient au Temple, commet une « Profanation » (Me'ilah).

Celui qui a trouvé l'équivalent d'une Prouta est tenu de le publier.

Celui qui a volé à son prochain l'équivalent d'une Prouta, lui a juré [qu'il ne le lui avait pas volé (puis a fait Techouva)], doit suivre jusqu'en Médie [(s'il le faut) pour lui rendre].



A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions